REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE

CHANCELLERIE

D E C R E T N° 61-226/PR-CH

PORTANT PROMOTION ET NOMINATION DANS L'ORDRE NATIONAL DU DAHOMEY

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution de la République du DAHOMEY du 26 Novembre 1960 ;

VU la Loi n° 60-26/PR du 21 Juillet 1960 portant création de l'Ordre National du Dahomey ;

VU le Décret n° 61-202/PR du 21 Juillet 1961 portant nomination du Président et des Membres du Conseil de l'Ordre National du DAHOMEY ;

SUR la proposition des Ministres intéressés et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu.

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Sont nommés et promus dans l'Ordre National du Dahomey au grade de Commandeur pour prendre rang du :

a) 1er AOUT 1960

MM. COULIBALY Salifou Marcel, Chef de Bureau Principal des S.F. à Cotonou. 34 ans de Services Civils et Militaires

Mgr. GANTIN Bernardin, Archevêque de COTONOU.

b) 1er AOUT 1961

BABA-MOUSSA, Président du Conseil Général du NORD-EST Contrôleur des Postes & Télécommunications à PARAKOU. 34 ans de Services civils.

SOGLO Christophe, Chef de Bataillon de l'Infanterie de Marine à COTONOU. 34 ans de Services Militaires.

ARTICLE 2.- Le Présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.

PORTO-NOVO, le 29 Juillet 1961

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

H. MAGA

AMPLIATIONS :

Présidence	5
Chancellerie	5
J.O.R.D.	1
RADIO.	1
A.F.P.	1
PREFETS.	6
S/PREFETS.	28
T/Ministres	13